

## **Compte rendu du Conseil municipal de Gilhac et Bruzac**

### **Séance du 24 juin 2020**

Le vingt-quatre juin deux mil vingt, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Gilhac et Bruzac (Ardèche), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert BOUVIER, maire.

**Présents** : Mesdames Héléna CHARMETTE, Jeannine CHAVE, Christine HASSE, Coraline NOUYRIGAT et Germaine TRACOL,  
Messieurs Gilbert BOUVIER, Jérôme CHAIX, Gaëtan CHARMETTE et Francis CHEVALIER

**Excusés** : Pascale BORIE (pouvoir à C. NOUYRIGAT), Gilbert MULLET

**Secrétaire de séance** : CHAVE Jeannine, 2<sup>ème</sup> adjointe

---

Le maire ouvre la séance à 20h et souligne que le quorum est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer en tous points.

Après lecture du compte-rendu de la séance du 25 mai 2020, M. Francis CHEVALIER demande les modifications suivantes (en italique) :

- Le maire invite ensuite les membres du conseil municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des 2 adjoints. *Il propose les candidatures suivantes : Mme G. TRACOL, Mme J. CHAVE.*
- *M. Francis CHEVALIER remarque que la parité n'est pas respectée au sein des adjoints et annonce ne pas être candidat.*

La lecture du compte-rendu de la séance du 11 juin 2020 est approuvée, avec le rajout en point 9. Divers, de la participation de Mme Pascale BORIE à la gestion de la bibliothèque.

#### **1. Demande de subvention déneigement du Département de l'Ardèche**

Monsieur Gilbert BOUVIER, maire, propose de déposer une demande de subvention pour le déneigement de la voirie communale auprès du Département.

Le total des factures des travaux effectués par des prestataires privés au cours de l'hiver 2019-2020 s'élève à 13 122 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention au Département de l'Ardèche.

#### **2. Désignation d'un délégué au SDEA**

Monsieur le maire indique au conseil municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué de la commune au Syndicat de développement d'équipement et d'aménagement.

Se porte candidat à la fonction de délégué :

- M. Gilbert BOUVIER

Le conseil municipal accepte cette candidature à l'unanimité.

### 3. Vote du budget primitif 2020 – budget principal

Monsieur Gilbert BOUVIER, maire, présente le budget primitif principal de la commune de l'année 2020, qui s'équilibre comme suit

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement :</u>	
<i>Dépenses :</i>	239 447.45 €	<i>Dépenses :</i>	118 859.45 €
<i>Recettes :</i>	239 447.45 €	<i>Recettes :</i>	118 859.45 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif principal 2020 présenté ci-dessus.

### 4. Vote du budget primitif 2020 – budget logements

Monsieur Gilbert BOUVIER, maire, présente le budget primitif logements de la commune de l'année 2020, qui s'équilibre comme suit

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement :</u>	
<i>Dépenses :</i>	30 128.53 €	<i>Dépenses :</i>	24 294.66 €
<i>Recettes :</i>	30 128.53 €	<i>Recettes :</i>	24 294.66 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif logements 2020 présenté ci-dessus.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.**

*Version provisoire, non validée*